



## Une dynamique de fermeture des zones humides qui peut être ralentie par une gestion adaptée

Les sites évoluent naturellement avec des **successions végétales glissant vers le boisement**.

Le développement des ligneux est une des principales menaces pesant sur les zones humides ouvertes et par extension sur leurs biotopes et les espèces patrimoniales.

Cette évolution naturelle de la végétation est très dépendante de la gestion hydraulique des sites qui, de par **les héritages d'une gestion passée et notamment le drainage, a profondément modifié le fonctionnement naturel des zones humides**.

Ceci est à relier à l'histoire du territoire, largement façonné par l'Homme, qui a connu **la transition du pastoralisme vers la sylviculture avec aujourd'hui un bassin versant forestier sur plus de 80%** de sa superficie.

La fermeture progressive des milieux concoure à l'assèchement de zones humides qui n'assurent alors plus l'intégralité des fonctions écologiques qui leur sont associées, ainsi qu'à une diminution de la richesse et de la diversité en espèces.

## Une gestion douce des zones humides

La **restauration de ces écosystèmes** passe par leur réouverture et leur entretien et a représenté **une priorité du premier Plan d'Actions** du fait de la présence de boisements ayant colonisé la quasi-totalité des zones humides.

L'orientation de la gestion de 2015 à 2019 s'est alors attachée à **ré-ouvrir largement des zones humides en mosaïque avec des zones plus denses maintenues telles qu'elles**.



## Accroître l'étalement des eaux sur des zones hors enjeu inondation

Notons que ces opérations sont déclinées en parallèle du travail sur la gestion de l'eau et du **rétablissement de la continuité écologique aquatique**: ses opérations sont intimement liées car une zone humide connectée au réseau de cours d'eau dont le **potentiel à se mettre en eau est accru et prolongé au cours de l'année ne nécessitera pas autant de gestion de sa végétation** puisque la dynamique de fermeture sera alors limitée par l'inondation.



En amont des opérations liées au Plan d'Actions et la démarche Natura 2000, c'est **la gestion des marais mise en œuvre par leurs propriétaires, les communes et les pratiquants des activités traditionnelles qui a permis de conserver localement des zones humides ouvertes et leur potentiel d'accueil pour la biodiversité dite « d'intérêt communautaire »**.

Ces acteurs sont incontournables et c'est en maintenant un équilibre entre les différents acteurs dans la réalisation des opérations de gestion, que cette implication de chacun se maintiendra en trouvant les **bons compromis dans la concertation et dans le respect du milieu naturel et des équilibres écologiques**.

## Aujourd'hui les objectifs évoluent vers un accompagnement des milieux plus qu'une maîtrise

L'enjeu de conservation de la Nature au sens large passe par la considération de son aspect spontané. Celui-ci n'est pas propre à un site donné mais relève bien d'une problématique partagée entre tous : aussi bien sur les **espaces urbains et péri-urbains, que sur les espaces dits naturels**. La transition des communes du bassin versant vers le « **zéro phyto** » et la **gestion différenciée constituent notamment des avancées vers une gestion plus respectueuse de l'environnement et de la santé humaine et environnementale**. Le Département et l'Agence ont également accompagné le SIAEBVELG dans ces démarches.

L'**éco-pastoralisme**, développé depuis quelques années sur le territoire et allant vers un retour aux pratiques ancestrales en Médoc, connaît une belle réussite, à la fois parce qu'il apparaît comme un **mode de gestion permettant d'atteindre les objectifs d'une gestion plus douce** en s'affranchissant du mécanique mais aussi par les connexions qui se créent avec la conservation de races anciennes et la filière élevage sur le Médoc.

### Accepter de ne pas agir systématiquement

La **dimension sociale est un facteur important de la gestion et l'acceptation du « laisser faire » est encore plus compliquée sur un territoire façonné par l'homme**. Certaines idées, laissent à penser que conserver la spontanéité des espaces contribue à la perte de biodiversité en « abandonnant » ces espaces ou encore à augmenter le risque de développement d'espèces susceptibles d'occasionner des dégâts. Néanmoins, **sur le bassin versant des lacs Médocains en particulier les zones humides se prêtent bien à ce principe qui permettra de conserver un potentiel adaptatif dans un contexte de changement global difficile à anticiper**.



Troupeau transhumant. Photo SIAEBVELG



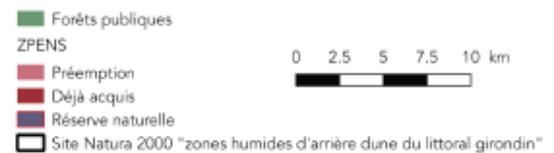
### Une stabilisation du foncier

Stabiliser le foncier, qui est déjà à 50% de propriété communale ou des ENS\* propriétés du Département et du Conservatoire du littoral, est un élément fondamental lorsque l'on considère une démarche à long, voire très long terme.

Notons en particulier que **750 ha d'ENS bénéficient de la gestion du SIAEBVELG dont 190 ha en délégation directe et 560 ha via la gestion de l'eau**.

Cela est notamment indispensable pour **assurer la pérennité de la démarche menée sur les zones humides** permettant également de travailler sur la question des surfaces en jeu qui, plus elles sont grandes et connectées présenteront un fort potentiel et permettront l'expression d'une nature diversifiée.

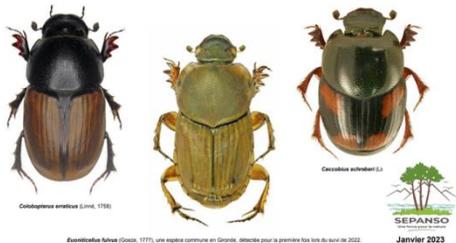
\*Espaces Naturels Sensibles



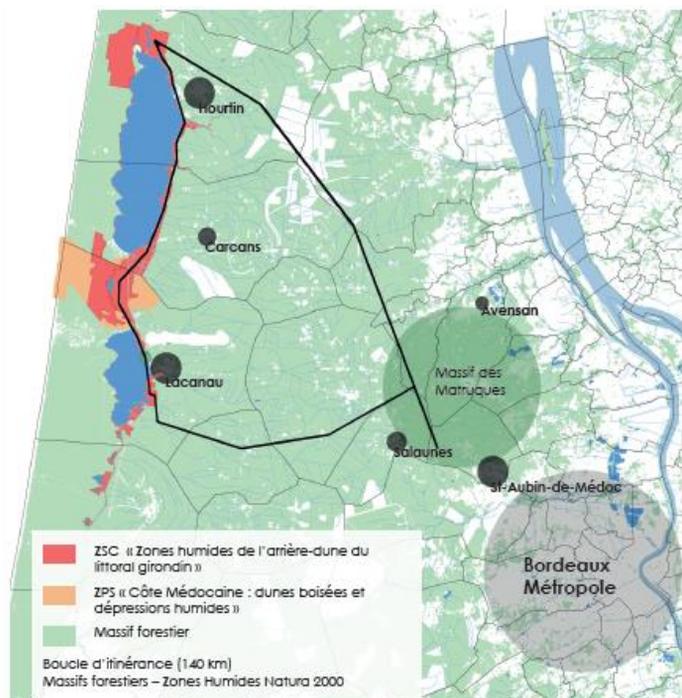
## La gestion éco-pastorale depuis 2017

Le pastoralisme transhumant permet **d'entretenir chaque année plus de 100 ha de landes humides** pour lesquelles l'action des **brebis landaises et chèvres des Pyrénées** permet à la fois le maintien de l'ouverture de la végétation de manière non homogène, diversifiant les micro-habitats par sélection différenciée de la végétation consommée, mais aussi d'apporter de la matière organique au sol. Lorsque le troupeau est au cœur d'une pinède, ce « débroussaillage » naturel est également bénéfique à la gestion sylvicole.

Le retour des animaux en transhumance sur le bassin versant des lacs médocains a également été **bénéfique au retour des populations de coléoptères coprophages autrement appelés les « bousiers » qui dégradent la matière organique et participent à la vie des sols**. Ces espèces sont également **à la base de la chaîne alimentaire** et leur retour produit une ressource pour de nombreuses espèces notamment d'oiseaux lorsque le troupeau n'est pas vermifugé chimiquement.



Le développement de ce **projet de territoire en Médoc** participe au maintien d'**animaux rustiques bien adaptés** à la végétation des landes, qui ont failli disparaître de l'élevage conventionnel car considérés comme peu productifs. Ce sont ces races issues de notre **patrimoine local** qui ont été sélectionnées par le Conservatoire des races d'Aquitaine pour l'éco-pastoralisme transhumant et sont valorisées localement par leur action sur les milieux mais également en circuit court pour fournir des cantines scolaires.



### Les communes partenaires de la transhumance et du Conservatoire des races en Médoc

Saint-Aubin de Médoc, Salaunes, Sainte-Hélène, Saumos, Le Porge, Le Temple, Carcans, Hourtin, Lacanau, Brach, Avensan.

### L'éco-pastoralisme sur le bassin versant des lacs Médocains - année 2023

35 000 euros TTC pour 100 ha gérés par pâturage par le troupeau propriété du Conservatoire des races d'Aquitaine mené par le berger Jean-Michel Le Corre.

Accompagnement Département 33 et Agence de l'Eau Adour Garonne dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'Actions en faveur des zones humides

### Le 2 juin 2023 Communication en présence de

Pascale Got vice-présidente chargée de la protection de l'environnement, des espaces naturels sensibles et de la gestion des risques  
Département de la Gironde

Pascal Abiven vice-Président SIAEBVELG et commune d'Hourtin,  
Jeu-Claude Peintre SIAEBVELG et commune d'Hourtin

Patrick Meiffren SIAEBVELG et commune de Carcans

Nicolas Ilbert Directeur de la délégation Atlantique-Dordogne Bordeaux Agence de l'Eau Adour Garonne

Régis Ribereau-Gayon Président du Conservatoire des races d'Aquitaine

